

Intervention de Jérôme BALLARIN le 18 mars 2010

**Présentation des résultats du Baromètre 2010 de la conciliation
entre vie professionnelle et vie familiale
– Volet Salariés –**

Bonjour à toutes et à tous,

Je tiens tout d'abord à vous **remercier, Monsieur le Président de l'UNAF**, Cher François, de nous accueillir ce matin en ces murs et surtout d'avoir co-financé en **partenariat** avec l'Observatoire de la Parentalité en Entreprise que je préside ce Volet Salariés de notre Baromètre 2010.

Je tiens également à **remercier tous les journalistes** présents aujourd'hui et en particulier, il faut le souligner, la **télévision sud-coréenne** qui a souhaité couvrir notre événement de ce matin. Preuve donc que le mouvement que j'ai lancé il y a deux ans en faveur d'une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale rayonne bien au-delà des frontières hexagonales.

Je serai d'ailleurs **vendredi prochain à Bruxelles** à l'invitation de la Commission Européenne pour présenter à des délégations de pays de l'Union ce que nous faisons, ici en France, avec les quelque 200 entreprises signataires de la Charte de la Parentalité.

Mais à une époque qui se veut civilisée, est-il normal comme l'ont montré nos enquêtes récentes que 4 femmes sur 10 se déclarent angoissées à l'idée d'annoncer leur grossesse à leur responsable hiérarchique ? Est-il acceptable que 3 salariés sur 4 estiment que leur employeur ne fait pas grand-chose pour les aider à concilier vie professionnelle et vie familiale ? En 2010, n'est-il pas inadmissible que 2 adolescents sur 3 jugent le travail de leurs parents stressant, fatiguant, voire très dur ?

Mais ce qui me révolte le plus, ce sont des histoires comme celle que l'on m'a relaté il y a un mois. Après la naissance de son deuxième

enfant, une salariée a reçu la réponse suivante à sa demande de passage à 4/5^{ème} : « Comme je ne peux te refuser légalement ton 4/5^{ème}, et bien, je te l'accorde mais tu le prendras tous les jours sous la forme d'une pause entre midi et 15H où tu pourras rentrer chez toi ». En substance, on propose à cette salariée de faire deux heures de transport en plein milieu de la journée pour passer une heure chez elle... Les bras nous en tombent ! Vraiment... Si j'étais défaitiste, ce que je ne suis pas, je vous dirais que cela nourrira peut être un jour un ouvrage intitulé *Grandeur et déclin d'une civilisation...*

Alors, comme l'an dernier, le premier volet de notre Baromètre annuel de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale donne la parole aux salariés.

Nous avons ainsi fait interroger un **panel représentatif de plus de 1000** salariés parents par l'Institut de sondages **Viavoice**, dont je remercie le **Président François Miquet Marty** qui nous présentera les résultats détaillés dans quelques secondes.

Quels sont les enseignements majeurs de ce volet du Baromètre 2010, notamment si on compare ses résultats avec ceux de la même enquête menée il y a un an ?

Tout d'abord, les choses commencent à bouger en France : les employeurs commencent en effet à franchir une première marche, celle de la prise de conscience.

Parmi les actions dont les salariés nous disent qu'elles sont davantage mises en œuvre dans leurs entreprises, citons les actions suivantes :

- **L'aménagement des congés parentaux et de paternité** qui gagne 7 points, on passe ainsi d'un quart des répondants en 2009 à un gros tiers en 2010 qui nous disent que cette action existe dans leur entreprise
- **La participation aux frais de garde des enfants** fait également un bon spectaculaire de 6 points entre 2009 et 2010, un quart des salariés en bénéficieraient actuellement

- **De même que le travail à temps partiel facilité sans impact négatif sur l'évolution professionnelle** qui concerne 36% des employeurs avec une progression de 5 points par rapport à 2009
- Enfin, et ce n'est pas pour nous un motif pour se réjouir, le **télétravail reste encore embryonnaire** si l'on en croit les répondants dont seuls 13% nous disent que leur employeur l'a mis en œuvre, avec une progression qui fait figure de frémissement entre 2009 et 2010 avec + 3 points seulement

Le chemin sera donc encore long avant de pouvoir dire que les salariés français sont réellement aidés par leurs employeurs pour concilier vie professionnelle et vie familiale.

Et là encore, je salue les entreprises qui se sont engagées à nos côtés en signant la Charte de la Parentalité et en rejoignant l'Observatoire. Elles montrent l'exemple et constituent, il faut bien le reconnaître, une minorité avant-gardiste.

Car dans leur grande majorité, les salariés français ne se sentent toujours pas écoutés sur les sujets de conciliation des vies professionnelles et personnelles dans leur entreprise.

Notre indicateur clé de ce volet Salariés du Baromètre ne bouge d'ailleurs pas : nous enregistrons toujours 72% de salariés qui estiment que leur employeur ne fait pas grand-chose pour les aider à concilier vie professionnelle et vie familiale. Soit toujours 3 salariés sur 4 !

Certes, cet indicateur ne s'aggrave pas. Avec la montée en puissance des problématiques de stress au travail cette année, nous aurions pu le craindre.

Et si l'on veut positiver, ce qui est quand même notre tournure d'esprit pour trouver de l'énergie et avancer, c'est vrai que comme nous le disions en commençant **le Baromètre 2010 nous incite à l'optimisme quand on voit à quel point certaines actions, encore peu mises en œuvre en 2009, le sont davantage en 2010.**

Est-ce cependant un effet passager ou cela marque-t-il le début d'une évolution durable qui va se renforcer d'année en année ? Je vous donne rendez-vous, peut être ici même dans un an, pour en juger.

En attendant et pour conclure, je vais répéter ce que les habitués de nos manifestations m'ont entendu dire à maintes reprises.

S'il y a souffrance au travail, c'est parce que l'on oublie trop souvent qu'un individu est un écosystème et qu'il ne se réduit pas à sa dimension professionnelle et économique. Il trouve son équilibre psychologique dans une pluralité de sphères d'épanouissement, sphère professionnelle certes, mais aussi sphère familiale, amicale, spirituelle, culturelle ou encore sportive... Si les salariés l'oublient, ils jouent avec leur vie. Si les entreprises et les managers n'y prêtent pas attention, ils perdent l'occasion d'avoir dans leurs équipes des collaborateurs créatifs, engagés, agréables avec leurs collègues et leurs clients.

En effet, si un salarié se fait du souci pour des raisons personnelles, il sera moins concentré sur son travail. Par exemple, s'il rentre tous les soirs à des horaires impossibles, il peut avoir le sentiment de passer à côté de sa vie familiale. La fatigue et le stress venant se greffer sur ce sentiment d'inconfort, vous retrouvez à la sortie un individu usé, peu créatif, agressif avec ses collègues et ses clients.

A l'inverse, si l'individu se sent épanoui familialement, culturellement ou encore spirituellement, il n'en sera que meilleur dans sa vie professionnelle.

Signer la Charte de la Parentalité et aider ses salariés qui ont des enfants, ce n'est donc pas un coût brut mais un réel investissement. C'est même un levier de performance.

Le projet de société que nous appelons de nos vœux est un projet de développement durable sur le plan humain qui n'oppose pas le bien être des salariés et la performance des organisations, mais qui, au contraire, met en exergue le cercle vertueux qui existe entre bien être et performance.

Dès lors, parce qu'il est l'heure et que les Français nous le demandent, j'invite toutes les entreprises et tous les employeurs à rejoindre notre mouvement et à faire en sorte que nous ayons de meilleures nouvelles encore à annoncer en 2011 !

Merci de votre attention.